



☎ 04.72.68.13.14
FAX 04.27.86.92.50
www.rhone-alpes-sep.org

Cellule de Coordination
coordination@rhone-alpes-sep.org

Médecins coordonnateurs

Dr Iuliana IONESCU
Consultation multidisciplinaire :
Dr Françoise DURAND DUBIEF
medecins@rhone-alpes-sep.org

Secrétariat :

Mme Sylvie MARTEL
secretariat@rhone-alpes-sep.org

Infirmière Coordinatrice :

Mme Nathalie MAGRO
infirmiere@rhone-alpes-sep.org

Assistante sociale :

Mme Dominique HARBONNIER
ass.sociale@rhone-alpes-sep.org

Psychologue :

Mlle Julie MERCIER
Mme Nathalie PEGORIER
psychologue@rhone-alpes-sep.org

Technicienne de gestion :

Mlle Hélène MERLE
gestion@rhone-alpes-sep.org

Conseil d'Administration

Présidente :

Dr. Dominique LATOMBE

Vice-Président :

Dr. Jean-Jacques VENTRE

Secrétaire :

Dr. Sandra VUKUSIC

Trésorier :

Pr. Christian CONFAVREUX

Membres :

Dr. Colette BENETON
Dr. Jean-Philippe CAMDESSANCHE
Dr. Sandrine BLANC
Mme Christine IZQUIERDO
Dr. Anne NOVE JOSSERAND
Dr. René SCHERER

**Application chez les patients atteints
de Sclérose en Plaques (SEP)
des Recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique
sur l'utilisation des vaccins dirigés contre le virus grippal A/H1N1**

La grippe est une maladie infectieuse transmise par un virus. Elle peut être épidémique (grippe saisonnière) ou pandémique (grippe A/H1N1). La grippe A/H1N1 n'est pas plus grave que la grippe saisonnière mais elle est plus contagieuse, ce qui veut dire qu'elle touchera plus de personnes.

Chez les patients atteints de SEP, la fièvre peut faire réapparaître des symptômes anciens qui avaient régressé ou aggraver les symptômes habituels. Cette aggravation est temporaire, ce n'est pas une poussée. Les symptômes disparaissent rapidement dès la chute de la température.

Les patients porteurs de SEP, surtout s'ils ont un handicap important, et ceux recevant un traitement immunosuppresseur, sont plus fragiles. C'est la raison pour laquelle **la vaccination contre la grippe A/H1N1 leur est recommandée**. Cependant, elle n'est en aucun cas obligatoire.

Le vaccin est le meilleur moyen de prévention contre la grippe, quelle qu'elle soit. Il **peut être réalisé chez les patients atteints de SEP**, avec les mêmes effets et les mêmes risques que dans la population générale.

Il existe deux vaccins :

- Une forme avec un adjuvant, qui permet une meilleure réponse immunitaire.
- **Une forme sans adjuvant, conseillée chez les patients porteurs de maladies auto-immunes, telle la sclérose en plaques, ou chez les immunodéprimés.**

Un autre moyen de se protéger est de faire vacciner son entourage proche et de prendre des précautions en cas de grippe dans l'entourage (port de masques, lavages des mains...).

La vaccination contre la grippe saisonnière peut être effectuée selon les recommandations habituelles. Un intervalle de 21 jours est recommandé entre la vaccination contre la grippe saisonnière et celle contre la grippe A/H1N1.

**N'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant
et à votre neurologue !!**

Dr. Sandra VUKUSIC
Dr. Romain MARNIGNIER
Dr. Géraldine ANDRODIAS
Prof. Christian CONFAVREUX

**Service de Neurologie A
Hôpital Neurologique, Lyon**

Dr. Françoise DURAND-DUBIEF
Dr. Iuliana IONESCU

**Cellule de Coordination
Réseau Rhône-Alpes SEP**